



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2025

Une femme tuée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 mars 2025 indique qu'en date du 24 mars 2025, sur la sous-colline Muyaga, colline Kinyota, zone, commune et province Muyinga, Viollette Tuyisenge, surnommée maman Divine, mère de trois enfants, a été tuée par son mari Anicet Niyonzima, policier. Selon des témoins de la localité, le criminel a tué la victime à la maison et l'a morcelée puis a mis le corps dans un sac pour faciliter le transport. Il l'a mis à moto et l'a jeté sur la colline Kayenzi, sur la route Muyinga-Cankuzo. Selon nos sources, la victime n'était pas en bon terme avec son mari qui avait une concubine et cherchait toujours à chasser sa femme pour la substituer avec sa concubine. Le tribunal a mené des investigations et le motard a dévoilé les faits puis le procès de flagrance a été tenu en date du 31 Mars 2025. Anicet Niyonzima a été condamné à une peine à perpétuité avec paiement d'une indemnité de 50 millions à la famille de Violette Tuyisenge.

Une femme tuée en commune et province Muramvya

En date du 2 avril 2025, sur la colline Biganda, commune et province Muramvya, Anitha Nduwayo, âgée de 31 ans, a été tuée par son mari Ndayishimiye Méthode, âgé de 39 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des témoins oculaires, la victime avait été renvoyée par son mari depuis janvier 2025, l'accusant d'être stérile car ils venaient de passer trois ans sans avoir d'enfants. Le mari avait demandé un divorce officiel sans succès. Il avait même proposé une somme de 500.000 Fbu pour qu'elle accepte le divorce mais elle avait refusé. Après, il a proposé une somme de 20.000 Fbu à une personne de la composante sociale Batwa du nom de Nyaritama pour éliminer physiquement la victime. Selon des sources policières, Nyaritama a accepté qu'il avait été mandaté par Méthode, le mari d'Anitha. Méthode a été appréhendé par la police en date du 3 avril 2025 à Gatumba où il voulait fuir vers la RDC. Il est actuellement au cachot provincial de police de Muramvya. Selon les mêmes sources policières, il aurait déjà accepté que c'est lui qui a fait tuer sa femme, dans l'interrogatoire préliminaire effectué par l'OPJ Nimpagaritse Fabien.

Une femme tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Le 15 avril 2025, aux alentours de 22 heures, sur la colline de Nyempundu, située dans la zone de Nyamakarabo, dans la commune de Mugina en province de Cibitoke, Venancia Ndikumasabo, âgée de 65 ans, a perdu la vie, trouvée en plein sommeil, suite à l'explosion d'une grenade lancée par la fenêtre de son domicile. Des informations recueillies dans la région indiquent que les responsables de ce crime, toujours non identifiés, ont introduit l'engin explosif dans la maison de la victime, provoquant sa mort instantanée. Une source fiable suggère que des conflits liés à la propriété pourraient être à l'origine de ce meurtre. En effet, la victime venait de remporter une décision favorable de la Cour Suprême de Bujumbura contre certains membres de sa bellefamille, qui lui a octroyé un terrain de 4 hectares. Ce litige, en cours devant les tribunaux depuis plus de vingt ans, était source de tensions avec ses beaux -frères. Toujours selon la même source, ces derniers auraient remis cette affaire à des jeunes Imbonerakure. De sérieux soupçons, selon une source sécuritaire, pèsent sur ces Imbonerakure, qui sont systématiquement armés et réalisent des patrouilles fréquentes le long de la rivière Ruhwa, formant la limite avec le Rwanda. Un proche de la victime a clairement exprimé sa colère, accusant directement ces Imbonerakure d'avoir planifié ce forfait. Les habitants locaux contactés demandent des enquêtes immédiates pour que les responsables soient punis selon la législation. L'administrateur de Mugina, Julienne Ndayihaya, a confirmé les événements et a déclaré que les investigations en cours avaient déjà conduit à l'arrestation de deux individus, actuellement détenus. Il s'agit de Fidèle Karorero, 32 ans, et Jérémy Minani, 30 ans. Cependant, cette autorité refuse fermement d'imputer la responsabilité aux Imbonerakure.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune et province Bururi

En date du 24 avril 2025, dans la localité de Kavumvu, colline Rushemeza de la commune et province Bururi, Libère Ndayiragije, âgé de 60 ans, membre du parti CNDD- FDD a été tué étranglé par son demi-frère Minani Méchac, âgé de 50 ans du même parti. A l'origine de ce conflit se trouve un arbre de type cèdre qui les opposait.

Selon leurs voisins, la victime a été étranglé quand il tentait d'empêcher Méchac d'abattre cet arbre qui appartenait réellement à Ndayiragije Libère. Le corps de cet homme a été directement conduit à la morgue de l'hôpital régional de Bururi. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Bururi par les policiers en vue de l'ouverture d'un dossier pénal.